



Termes De Références

**« LES SOLUTIONS
D'EMBALLAGES DURABLES POUR
L'INDUSTRIE DE POISSONS »**

PROTOTYPAGE ET ESSAIS

Mots clés : Halio-Industrie, conserve, durabilité, emballage, environnement, innovation.

Sommaire

1.	Contexte	3
2.	Cadrage du projet	3
3.	Prestation demandée.....	3
5.	Livrables.....	4
6.	Planning prévisionnel	4
7.	Délais	5
9.	Compétences requises	5
10.	Règlement des litiges.....	5
11.	Pénalités de retard	5
12.	Dossier de candidature	6
13.	Modalités de sélection	6

1. Contexte général

À l'heure où la durabilité et la responsabilité environnementale sont au cœur des préoccupations mondiales, le secteur halieutique se retrouve confronté à des défis cruciaux qui nécessitent une attention particulière. Parmi ses divers segments, l'industrie de la conserve de poisson occupe une place stratégique, générant des retombées économiques importantes tout en répondant à la demande croissante des consommateurs qui devient de plus en plus conscients des impacts environnementaux de leurs choix, exigeant des produits responsables à longue durée de conservation, incitant les entreprises à repenser leurs pratiques d'emballage. Parallèlement, des réglementations nationales et internationales se renforcent, intégrant la durabilité comme un axe fondamental des stratégies industrielles.

Face à ces défis, la transition vers des pratiques durables, notamment l'adoption d'emballages écologiques, recyclables ou biodégradables, devient une priorité incontournable pour réduire l'empreinte écologique du secteur.

Faisant suite à l'étude menée par le cluster sur l'identification et le recensement des emballages durables innovants, il est nécessaire de concrétiser ces résultats par le développement et la conception de prototypes adaptés aux spécificités des conserveries membres du cluster, ainsi que de tester leur fonctionnalité et d'évaluer leur performance et leur adéquation aux exigences du marché.

2. Cadrage du projet

Objectifs du projet :

Ce document concerne l'avis de conception de prototypes d'emballages écologiques innovants visant à réduire l'impact environnemental, à améliorer la durabilité des matériaux utilisés et à répondre aux exigences croissantes des réglementations en matière de durabilité.

Périmètre du projet :

Le champ d'application de ce projet se concentre sur les industries de transformation des PDM dans la région SM, en mettant particulièrement l'accent sur le segment de la conserve.

3. Prestation demandée

Application « Prototypage et Testing » :

Le prestataire est appelé à :

- Analyser les alternatives durables : matériaux biosourcés, recyclables, compostables, réutilisables ou innovants ;

- Concevoir 3 prototypes d'emballages durables innovants adaptées aux spécificités des produits de la mer (humidité, froid, conservation, transport). Ceci doit intégrer le design structurel, la sélection des matériaux
 - Réaliser des essais (laboratoire et conditions réelles) pour évaluer les performances techniques, sanitaires, logistiques et environnementales.
 - Élaborer un plan d'intégration de ces emballages dans les processus de production existants des entreprises de la région SM, en identifiant les étapes nécessaires et les ressources requises.
 - Établir un guide pratique d'implémentation et des recommandations stratégiques pour l'industrie.
- A titre indicatif, différents aspects sont recommandés :
- Un emballage durable permettant de protéger les produits conservés, prolonger leur durée de conservation et résister aux conditions de transport et de stockage.
 - Un emballage durable qui est conformes aux normes alimentaires et sanitaires.

4. Livrables et Suivi

1/Un rapport détaillant les résultats obtenus. Il devra comprendre les éléments suivants :

- Description détaillée des trois solutions d'emballage durable proposées, incluant les caractéristiques fonctionnelles des prototypes développés (le processus de fabrication, les avantages environnementaux, et les aspects économiques...)
- Schéma des prototypes, illustrant les caractéristiques techniques (matériaux utilisés, les dimensions...)
- Un plan de mise en œuvre des prototypes validés pour les conserveries
- Des recommandations pour l'optimisation et la mise en production des emballages durables.

2/Un rapport d'évaluation incluant les résultats des tests de performance

Les rapports finaux seront remis sous la forme d'un rapport complet en 3 exemplaires imprimés (format papier) et également sous forme numérique (PDF, Word, Excel) et faire l'objet d'une présentation orale lors d'un rendu auprès du comité de suivi.

Ce Projet sera suivi par un comité de pilotage dont réunions seront organisées à la fin de chaque étape. Ce comité aura pour mission l'évaluation et la validation des livrables.

5. Planning prévisionnel

Les réponses à ce cahier de charges sont attendues pour le **15 Octobre 2025** par courrier et par email aux adresses suivantes :

Adresse : Immeuble l'ami, 2ème étage Ancien port d'Agadir 'Agadir 80000

Email : benrabahahp@gmail.com

6. Délais

Il est recommandé que la durée n'excède pas 9 mois, le lancement du projet étant prévu après signature et notification de l'ordre de service par les deux parties.

Le candidat proposera donc un planning de réalisation dans sa méthodologie respectant cette information.

7. Exigences : Compétences et moyens

Compétences requises

- Expertise en Emballages alimentaires et matériaux durables.
- Compétences en Sécurité Sanitaire et Réglementation.
- Expérience en Prototypage et Essais techniques.
- Capacité de conduire des projets collaboratifs avec des industriels.

Moyens techniques

- Disposer d'un atelier ou unité pilote de prototypage Ou avoir un partenariat avec un centre technique
- Avoir accès à des **machines de transformation et de façonnage** des matériaux
- Avoir accès à des équipements pour tester la **résistance mécanique**

8. Règlement des litiges

En cas de résiliation du contrat par faute grave du fait du prestataire, incompétence ou incapacité et à défaut de terminer l'action, le prestataire retenu sera appelé de restituer les sommes perçues correspondant à des tâches ou livrables non achevés ou non réalisées.

Tout différend naissant à l'occasion de l'exécution du projet du présent appel d'offre, et à défaut de règlement à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Agadir.

9. Pénalités de retard

Faute d'avoir terminé les prestations dans les délais prescrits pour chaque phase, il sera appliqué au prestataire une pénalité par jour calendaire de retard de 1‰ (un pour mille) du montant initial de la prestation, modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au prestataire. L'application de ces pénalités ne libère en rien le prestataire de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre de la prestation.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10% du montant initial de la prestation modifiée ou complétée éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, AHP est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable du prestataire et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives telles que la restitution des sommes perçues à titre d'acompte ou de décompte prévu dans le cadre de l'application de règlements des honoraires.

10.Dossier de candidature

Le candidat doit soumettre une proposition conforme aux spécifications du présent TDR et indiquer les délais d'exécution à partir de la date de validation. Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière :

- **L'offre technique** qui comprend les éléments suivants :

- Un commentaire sur les termes de référence ;
- Une note méthodologique ;
- Un échéancier prévisionnel des actions de la prestation ;
- Les curriculums vitae, détaillés des experts membres de l'équipe chargée du projet, dûment visés par le chef de projet, ainsi que les pièces justificatives des expériences ;
- Les références des missions similaires menées par le soumissionnaire.
- **Copie du dossier juridique : Statuts, modèle J du RC, attestations de régularité fiscale**
- **Certificat d'immatriculation à la taxe professionnelle.**

- **L'offre financière**

Une offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en distinguant les honoraires et les frais.

11.Modalités de sélection

La fiche de sélection est basée sur un système de scoring décrit dans le tableau suivant :

Offre du candidat	Critères d'évaluation	Critères d'évaluation	Score maximum	
Offre technique (70%) Max : 140 points	Compréhension globale des TDR	Compréhension des objectifs et des attentes du projet	15	30
		Correspondance entre les attentes et exigences des TDR et l'offre proposée	15	
	Méthodologie proposée	Pertinence de l'approche méthodologique	25	50
		Pertinence du plan d'action/ programme proposé	25	
	Compétences du candidat	Profil et compétences du chargé du projet et de son équipe	20	40
		Expériences similaires dans le domaine	20	
Durée de réalisation proposée			20	
Offre financière (30%) Max : 60 points	Appréciation selon le budget alloué et la cohérence du détail des dépenses			60